



## Mesures contre l'homophobie et la transphobie dans l'espace public

Ces dernières décennies, beaucoup a été investi dans l'aménagement de l'espace public pour accroître la sécurité des femmes. Ces mesures ont permis de grandes améliorations: les rues et les places ont été aménagées avec davantage d'éclairage et de clarté, des places de stationnement pour femmes ont vu le jour dans les parkings couverts et les femmes ont été davantage associées aux procédures de planification. Les pouvoirs publics soutiennent en outre financièrement les cours d'autodéfense pour femmes et filles.

De récents exemples montrent toutefois que ce n'est pas seulement le sexe, mais aussi l'orientation sexuelle ou l'identité de genre qui donnent lieu à des harcèlements et à des agressions. Pour permettre une cohabitation respectueuse dans l'espace public, il convient de mettre en place des mesures préventives diversifiées et complémentaires s'adressant aux auteurs et autrices de harcèlements, aux victimes (potentielles) et à l'entourage. Des possibilités d'annoncer facilement les cas, des conseils professionnels, un accompagnement des victimes et des poursuites pénales sensibilisées sont également nécessaires.

La Loi fédérale sur l'égalité oblige les employeurs à prendre des mesures pour prévenir le harcèlement sexuel et sexiste sur le lieu de travail. Heureusement, l'intérêt des entreprises pour des formations continues sur cette question a augmenté ces dernières années en Ville de Zurich, comme en témoigne le nombre de demandes en ce sens au Bureau zurichois de l'égalité. Même si la prise de conscience s'est accrue, les harcèlements sexuels et sexistes au travail restent tabous. Les lesbiennes, les homosexuels ainsi que les personnes bisexuelles ou transgenres subissent des harcèlements sexistes ou sexuels fondés notamment sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Dans le cadre d'un sondage réalisé par l'Université de Genève, 70% des employés gays et employées lesbiennes ont indiqué avoir ressenti une ambiance homophobe sur leur lieu de travail. Les lesbiennes, surtout, ont été harcelées sexuellement. Cette étude montre en outre que seules 39% des lesbiennes ont publiquement annoncé leur orientation sexuelle au travail, alors que ce taux se monte à 49% chez les gays.

La Ville de Bienne est elle aussi appelée à poursuivre et à renforcer les programmes et activités qu'elle a déjà mis en place. Il s'agit notamment de sensibilisation et de formation continue des différentes professions actives dans les domaines suivants: santé, social, police et scolaire.

<b>Objectif:</b>	La Ville de Bienne renforce son engagement contre les harcèlements fondés sur l'orientation sexuelle et sur l'identité de genre dans le domaine public, dans la vie nocturne et au travail.
------------------	---

Exemples de mesures:

- Grâce à un projet commun à plusieurs de ses départements, la Ville de Bienne donnera un signal clair contre l'homophobie et la transphobie dans le domaine public et la vie nocturne. Il s'agira de renforcer la prise de conscience concernant cette problématique et de remettre en question les comportements qui étaient jusqu'à présent considérés comme banals et tolérables. L'accent sera mis sur les comportements relevant du droit pénal comme la violence, mais aussi sur ceux qui se situent dans un certain flou juridique, comme les intimidations (Mairie et Direction de l'action sociale et de la sécurité).
- Avec son projet «ton amie/ton ami», la Ville de Bienne s'engagera pour une sensibilisation précoce dans les écoles. Elle souhaite renforcer ainsi la prise de conscience que chaque ami ou amie peut être concerné/concernée, mais n'ose pas forcément annoncer

publiquement son orientation sexuelle ou son identité de genre (Direction de la formation, de la culture et du sport).

<b>Objectif:</b> La Ville de Bienne s'engage pour une cohabitation ouverte, respectueuse et sans discrimination, indépendamment de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.
--

Exemples de mesures:

- En collaboration avec diverses organisations partenaires, le Département du personnel organisera des cours de formation continue pour différents groupes-cibles de l'Administration municipale (formatrices et formateurs professionnels, apprentis/apprenties, personnel de soin et personnes en contact avec le public). Ces personnes acquerront ainsi des compétences de base pour gérer la pluralité de genres, l'identité de genre et l'orientation sexuelle (Mairie).
- Comment se comporter avec des personnes transsexuelles ? Quelles questions spécifiques se posent ? Comment s'adresser à elles ? Pour que ces questions et d'autres ne donnent plus lieu à des situations inhabituelles et embarrassantes, la Ville de Bienne fournira à tous ses services en contact avec le public un manuel dans lequel des réponses à ces questions seront formulées de manière simple (Mairie).
- La Ville de Bienne étendra sa ligne téléphonique contre la violence et l'extrémisme, qui deviendra aussi une antenne pour les questions LGBT (Direction de l'action sociale et de la sécurité).
- La Ville de Bienne concrétisera avec la Police cantonale la gestion des violences commises dans l'espace public pour que les questions LGBT soient mieux prises en compte. Elle prendra également des mesures pour sensibiliser les forces d'intervention (Direction de l'action sociale et de la sécurité).

Ville de Bienne, le 15 mai 2020